

Canteleu : deux mamans confrontées au problème du manque d'AVS

Publié 09/09/2018 21:32

Mise à jour 09/09/2018 21:50

Cathy et Samantha sont mamans de plusieurs enfants qu'elles ont toutes les peines du monde à faire scolariser dans des conditions adaptées. *« Tous les autres sont retournés en classe. Pour les nôtres, quand cela a été possible, cela n'a pas été sans difficultés »*, expliquent ces deux habitantes de Canteleu.

Pour Cathy, les soucis se multiplient par quatre, puisque dans sa famille nombreuse de sept enfants, quatre nécessitent la présence d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS).

Baptiste, 17 ans, autiste Asperger et multidys (troubles cognitifs) est reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). *« Il devrait être en terminale à Bernard-Palissy, mais faute d'un accompagnement, il est cette année déscolarisé. Il voudrait retourner au lycée car il a peur de redoubler. »* Jusqu'à l'an dernier, il était accompagné d'une AVS, lecteur-scripteur, qui prenait ses cours et lui réexpliquait les consignes.

Lükas, 14 ans autiste infantile et porteur d'autres pathologies, est déscolarisé depuis trois ans. *« Il a arrêté en 6e. Ses problèmes de santé ne lui permettent pas de suivre une scolarité normale. Les pathologies sont lourdes, je le reconnais. La classe Ulis [Unité localisée pour l'inclusion scolaire, NDLR] a été refusée deux fois. Idem pour intégrer une prépa pro. De ce fait, il reste à la maison. La MDPH, qui a refusé ses orientations, ne trouve aucune solution pour lui permettre d'intégrer un dispositif adapté. Il n'a aujourd'hui aucun avenir malgré l'implication du Centre ressources autisme de Haute-Normandie (CRAHN) ainsi que du collège Gounod, où il est inscrit et qui garde un lien avec lui, mais cela ne suffit pas. »*

Une autre enfant est, elle, admise en 6e au collège Fontenelle dans une classe spécifique TSL (Troubles spécifique du langage). Là aussi une AVS a été refusée !

Seule une fillette scolarisée à l'école Monet bénéficie d'une aide.

« Si la colère m'anime parfois c'est quand je vois les dysfonctionnements des dispositifs MDPH », lâche Cathy.

Pour Samantha, les difficultés sont d'un autre ordre. Son fils âgé de 12 ans a un niveau CP et est scolarisé en Ulis au collège Michelet à Bihorel. *« Il y a une AVS pour dix alors que mon fils devrait bénéficier d'un accompagnement individuel. Il a des capacités qui sont reconnues mais quand j'avais demandé un IME [Institut médico-éducatif, NDLR], cela a été refusé. Les services considèrent qu'il peut suivre une scolarité normale mais adaptée. »*

Ces deux mamans sont bien conscientes des difficultés pour résoudre leurs situations. Mais elles l'assurent : *« Nos enfants ne peuvent rentrer dans les moules de l'Éducation nationale. Pour qu'ils puissent s'épanouir comme tous les autres enfants et avoir aussi toutes leurs chances, ils ont besoin qu'on les aide et qu'on leur attribue ce à quoi ils ont droit ! »*.